



Légende

MESURES D'AMENAGEMENT RELATIVES AUX ZONES DESTINEES A L'URBANISATION

Zone d'habitat à caractère urbain	Zone de services publics et d'équipements communautaires
Zone d'habitat à caractère périurbain	Zone d'activité économique mixte
Zone d'habitat à caractère villageois	Zone d'activité économique industrielle

Prescription supplémentaire

Centre	E40 Business Park
Périphérie	

MESURES D'AMENAGEMENT RELATIVES AUX ZONES D'AMENAGEMENT COMMUNAL CONCERTÉ (ZACC)

ZACC à affecter en zone d'habitat à caractère périurbain	ZACC	ZACC à affecter en zone d'espace vert et de services publics et d'équipements communautaires
ZACC à affecter en zone d'habitat à caractère villageois		Création d'un équipement collectif

Phasage - Délimitation donnée à titre indicatif

MESURES D'AMENAGEMENT RELATIVES AUX ZONES NON DESTINEES A L'URBANISATION

Zone agricole	Zone d'espace vert	P Zone de parc
---------------	--------------------	----------------

PERIMETRES EN SURIMPRESSON

Aléa inondation élevé	Aléa inondation faible	Périmètre d'intérêt paysager
-----------------------	------------------------	------------------------------

AVANT-PROJET DE REVISION DU PLAN DE SECTEUR DE LIEGE (27-05-09)

Destination actuelle	Destination projetée
Zone de services publics et d'équipements communautaires	Zone d'activité économique industrielle (non cartographiée)
* S.9 Zone réservée à l'implantation d'une plate-forme air-TGV	Supprimé
* S.10 Zone réservée aux entreprises utilisant les équipements bimodaux rail-route à développer en vue d'accueillir les infrastructures des groupage - dégroupage et des prestataires de services logistiques	Supprimé
Périmètre de réservation	Supprimé

RESEAUX ET CANALISATIONS

Autoroute existante	Canalisation existante
Route régionale	Ligne HT existante
Ligne de chemin de fer existante et station	

MODALITES D'EXECUTION

Révision du plan de secteur souhaitée	
Rénovation de l'administration	
Renforcement souhaité de la ligne en transports en commun - Nationale 3	
Ligne	
Arrêt	

Fond de plan

Parcelaire et bâti (PU - 01 janvier 2008)	Réseau Hydrographique
	Etang et plan d'eau

SCHEMA DE STRUCTURE DE LA COMMUNE D'AWANS

OPTIONS

Vu et adopté provisoirement par le conseil communal en séance du _____ par ordonnance

Le Secrétaire, E. Dechamps

Le Bourgmestre, A. Vrancken

Le collège communal certifie que le présent document a été soumis à enquête publique du _____ au _____ par le Collège

Le Secrétaire, E. Dechamps

Le Bourgmestre, A. Vrancken

Vu et adopté définitivement par le conseil communal en séance du _____ par ordonnance

Le Secrétaire, E. Dechamps

Le Bourgmestre, A. Vrancken

EXPRESSION CARTOGRAPHIEE DES MESURES D'AMENAGEMENT

1

EDITION : Mars 2011. ECHELLE : 1/10 000^{ème}

SOURCES : DDO 1 : 91-09, Rue des Vieux, 9-5100 Namur
DDO 2 : 8, Boulevard du Nord, 8-5000 Namur
DDO 3 : 14, Cheminée de Louvain, 8-5000 Namur
DDO 4 : 1, rue des Loges de Louvain, 8-5000 Namur
Mise à jour de la dernière PU : Situation au 01/01/2008

IGN : Cartographie de base
Copyright Institut Géographique National - Bruxelles
Copie et reproduction interdites
Ce document n'est pas une valeur réglementaire et est présenté pour information.
Il n'est pas garanti que les données soient exactes et complètes.
Le document ne peut être utilisé pour des fins autres que celles pour lesquelles il a été conçu.
L'utilisateur est invité à faire part au producteur de la donnée de toute erreur qu'il suspecte.

MAÎTRE D'OEUVRE : COMMUNE D'AWANS
4, Rue des Ecoles - 4340 AWANS
Tél. : 049/263.40.01 - Fax : 049/264.06.29
Site internet : <http://www.awans.be> - E-mail : info@awans.be



AUTEURS DE PROJET : M. Alain MARIAGE
Rue des Ecoles, 4340 Awans
Tél. : 049/263.40.01 - Fax : 049/264.06.29
Site internet : <http://www.awans.be> - E-mail : info@awans.be

